

Nay le 12 Février 2019



FICHE INSCRIPTION CLUB MONTAGNE

L'ASSURANCE MONTAGNE EST OBLIGATOIRE pour le RANDONNEUR PARTICIPANT AUX SORTIES

Documents obligatoires.

1 : Attestation spécifique assurance montagne : ffme, caf ,.. (Fournir justificatif) sinon adhésion obligatoire à celle du club (Ancef 19,00 euros)

2 : Certificat médical : certificat médical attestant de la non contre-indication de la pratique de la randonnée en montagne.

Adhésion annuelle au club de : **18,00 euros**

3 : Bulletin d'acceptation du règlement intérieur signé et bulletin inscription ou réinscription.

Montant de l'assurance **19 euros** pour la période allant du 01-11-2018 au 31-10-2019 ou du 01-05-2019 au 30-04-2020.

PROPOSITIONS DE RANDONNEES

PROPOSITION DE RANDONNEES A MENER POUR 2019

Date souhaitée	Destination	Dénivelé Altitude	Dif	Approche	Départ
	*				
	*				

Document à retourner à : Mr René Lalanne 14 chemin du Bois 64320 ARESSY

Avant le 28 février 2019